

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle d'animation),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Lucien MOUNIER)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 16

Ayant pris part au vote

(vote public) : 21

o Pour : 21

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Date de convocation :

Le 10 décembre 2024

Date d'affichage :

Le 10 décembre 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-12-16/11

OBJET DE LA SEANCE :

Budgets primitifs

Année 2025

Budget annexe

« assainissement »

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel et Mmes MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : M. CELLE Hubert et Mmes DREVET Hélène et MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : Mme JAMES M.-Laure donne pouvoir à M. SABY F.-Régis, M. GRANGE Jean-Paul donne pouvoir à Mme MARCON Catherine, Mme MEYNET Isabelle donne pouvoir à M. MOULIN Christophe, Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre, M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline.

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « assainissement » s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 895 880.30 €

Dépenses :

011 charges à caractère général	323 300.00 €
012 charges de personnels	51 300.00 €
042 opérations d'ordre entre sections	300 000.00 €
65 autres charges de gestion courante	110 000.00 €
66 charges financières	54 000.00 €
67 charges spécifiques	57 280.30 €
TOTAL	895 880.30 €

Recettes :

042 opérations d'ordre entre sections	60 000.00 €
70 produits des services, domaine, ventes	598 073.00 €
75 autres produits de gestion courante	41 481.70 €
77 produits spécifiques	196 325.60 €
TOTAL	895 880.30 €

AR Prefecture

043-244300307-20241216-DC2024121611-DE
Reçu le 20/12/2024

Section d'investissement : 2 903 600.00 €

Dépenses :

040 opérations d'ordre entre sections	60 000.00 €
041 opérations patrimoniales	30 000.00 €
10 dotations, fonds et divers	24 508.64 €
16 emprunts	125 000.00 €
20 immobilisations corporelles	50 000.00 €
21 immobilisations corporelles	2 585 491.36 €
26 participations	28 600.00 €
TOTAL	2 903 600.00 €

Recettes :

040 opérations d'ordre entre sections	300 000.00 €
041 opérations patrimoniales	30 000.00 €
10 dotations, fonds et divers	290 402.23 €
13 subventions d'investissement	200 000.00 €
16 emprunt et dettes assimilées	2 083 197.77 €
TOTAL	2 903 600.00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget annexe « assainissement » 2025 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2025 du budget annexe « assainissement »,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Lucien MOUNIER
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20241216-DC2024121611-DE
Reçu le 20/12/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Prefecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le